CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

D.G.A.- SOLIDARITE
DIRECTION DES PERSONNES AGEES
& DES ADULTES HANDICAPES
Service des Etablissements et
du Contrôle Qualité

Affaire traitée par
N/Réf. :
Tel

Melun, le 12 JAN. 2011

Monsieur Patrice CHASSAING
9, rue Albert Jacquard
94450 Limeil-Brévannes

Monsieur,

J'ai bien reçu la plainte que vous avez adressée au Président de la République, qui m'a été retransmise, ainsi que la vidéo que vous venez de me faire parvenir concernant l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « la résidence de Diane » à Claye Souilly, où réside votre mère.

Dans votre courrier, vous évoquez divers problèmes relatifs aux produits d'hygiène, aux vêtements, et chaussures. Votre mère étant sous tutelle, il vous appartient de vous adresser à son tuteur ou, le cas échéant, au juge des tutelles pour ces sujets, et je vous encourage à le faire, car de telles questions sont tout à fait importantes, et le bien-être des personnes en dépend.

En ce qui concerne les difficultés liées aux soins, je prends note que vous avez bien transmis votre plainte à l'un des représentants de l'Agence Régionale de Santé de Seine-et-Marne, située 49-51, avenue Thiers à 77000 Melun.

Dans la vidéo que vous me transmettez, vous me signifiez un problème de toilettes obstruées, et non réparées lors du retour de votre mère dans sa chambre, le 26 décembre.

De tels incidents sont tout à fait regrettables.

Je sollicite la directrice pour m'apporter des précisions sur la situation, les interventions faites, et surtout les mesures prises pour les éviter à l'avenir.

Restant à votre disposition si vous le jugiez à nouveau nécessaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur en charge des Personnes Agées et des Adultes Handicapés

Pascal BOIRIN

DGA-SOLIDARITÉ
D.P.A.A.H
Hôtel du Département
77010 MELUN CEDEX
Tel : 01.64.19.26.12
Télécopieur : 01.64.19.26.90

Conseil Général
SEINE & MARNE